

TUSSENKOMST VAN DE HEER A.COPPE, Vice-Voorzitter van de Hoge Autoriteit, TIJDENS DE ZITTING VAN DE EUROPESE PARLEMENTAIRE VERGADERING dd. 13 Mei 1959, TE STRAATSBURG.

- - - - -

INTERVENTION DE M. COPPE, Vice-Président de la Haute Autorité, LORS DE LA SESSION DE MAI 1959 (13.5.59) DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE à STRASBOURG.

- - - - -

De heer Coppé (Ondervoorzitter van de Hoge Autoriteit)

Mijnheer de Voorzitter,

Ik zou eerst hulde willen brengen aan de rapporteur, de heer Leemans, voor zijn verslag. Zijn rapport heeft mij bijzonder geïnteresseerd. Dat hij het zelf als een interim-verslag heeft bestempeld heeft mij verheugd, want ik waardeer de voorzichtige houding die hijzelf en de gehele kommissie innemen op een terrein, waarop zeker veel werk is verricht maar waarop, - wat de vorming van de opvatting en de oordelen betreft, - nog veel werk voor de boeg ligt.

De rapporteur heeft van de kommissie opdracht gekregen met de Hoge Autoriteit en de andere exekutieven in kontakt te blijven, teneinde eventueel voor een volgende zitting een definitief verslag op te maken.

Wat de Hoge Autoriteit betreft, mag ik verklaren dat zij zeer graag met hem in kontakt zal blijven en hem de nodige inlichtingen zal verstrekken, opdat hij voortdurend op de hoogte zou kunnen blijven van de verdere ontwikkeling.

Ik kom thans tot de diskussie over wat er eigenlijk met het verslag van de gemengde kommissie is gebeurd. Ik kan verklaren dat de Hoge Autoriteit geen verantwoordelijkheid kan aanvaarden in verband met hetgene in de pers is verschenen.

.../...

Met genoegen en met geruststelling heb ik vernomen dat de Heer De Block op dit terrein een zeer realistische kijk heeft en heeft toegegeven dat sommige indiskreties niet konden vermeden worden.

Verder zou ik de indruk willen vermijden dat de Hoge Autoriteit niet zou hebben geprobeerd van de regeringen de toelating te bekomen om het rapport van het Gemengd Comité aan al de leden van de Assemblee mede te delen. Na kontaktnaam met de verschillende regeringen zijn wij begin Juni tot het besluit gekomen dat er geen kans was die toelating te bekomen vóór de zitting die nu plaatsheeft en dat wij ons moesten beperken tot een mededeling aan de leden van de Commissie voor Energie.

De laatste instemming voor deze beperkte vraag hebben wij telefonisch bekomen daags vóór de vergadering van de Commissie. Ik wil er dadelijk aan toevoegen dat deze laatste instemming niet moest komen van de heer Jeanneney.

Wat verder de samenwerking met de andere exekutieven betreft,- dit punt is door de heer Leemans uitvoerig in zijn verslag behandeld,- geloof ik dat wij voor het uitwerken van een gekoördineerde energiepolicies in het protocol van 1957 een goede juridische basis vinden voor een vruchtbare samenwerking met de drie exekutieven enerzijds en met de regeringen anderzijds.

De rapporteur heeft gewezen op de vertraging in de werkzaamheden in het verleden. Ik geloof dat wij die niet moeten wijten aan de voorzitter van de gemengde Commissie, de heer Uri, aan wie ik integendeel graag hulde breng voor de bevoegdheid en de vlijt die hij aan de dag heeft gelegd. Deze vertraging is niets anders dan een voorproefje van de moeilijkheden die wij bij het uitwerken van een gekoördineerde energiepolicies zullen ontmoeten. Deze moeilijkheden mogen wij in geen geval onderschatten.

De eerste moeilijkheden hebben wij nu goddank achter de rug. De Hoge Autoriteit en de Commissies zullen nu te zamen de konkrete voorstellen voor een gekoördineerde energiepolitiek uitwerken, welke voorstellen door de Hoge Autoriteit aan de Ministerraad zullen worden voorgelegd.

De Hoge Autoriteit onderschat hierbij geenszins de noodzakelijkheid van een regelmatig contact met alle belanghebbenden, d.w.z. met de producenten, de werknemers en de verbruikers.

Ik zou thans willen overgaan tot enkele technische beschouwingen, die de rapporteur in zijn verslag naar voren brengt.

De verbruiksperspektieven op lange termijn.

Hij heeft het in de eerste plaats betreurd, dat in het laatste jaarverslag van de Hoge Autoriteit geen in cijfers uitgedrukte perspektieven op lange termijn zijn opgenomen zoals in het verleden werd gedaan. Hij vraagt van nu af aan voort deze prognoses te publiceren.

Ik heb begrip voor deze vraag. Wij werken overigens voortdurend aan de perfektionering van onze prognoses. Nieuwe modellen worden ontworpen om de globale ramingen en de ramingen per sektor te perfektioneren. Ik hoop dat wij aldus tot een grotere zekerheid zullen komen, zonder dat wij ooit de illusie moeten hebben tot volkomen zekerheid bij perspektieven op lange termijn te komen, omdat de toekomst nu eenmaal het verleden niet is.

De jaarlijkse energiebalansen voor de Gemeenschap.

Wat de jaarlijkse balansen betreft, wens ik aan te stippen dat het precies de balans voor 1959 voor het geheel van de energievoorziening is geweest, die ons tot het inzicht heeft gebracht, dat wij aan de Ministerraad de vaststelling van de uitgesproken krisistoestand moesten voorstellen.

Wij werken thans aan een energiebalans voor 1960 die zo spoedig mogelijk zal worden gepubliceerd. We zullen niet nalater daarvan de Commissie en, indien zij het wil, de Vergadering op de hoogte te brengen.

De fundamentele moeilijkheden bij ramingen zowel op langere als op kortere termijn zijn door de rapporteur m.i. juist weergegeven. Er is inderdaad een, - moeilijk juist te preciseren, - verband tussen het energieverbruik en de algemene economische expansie. Wij ontmoeten daar ook het konflikt waarop de heer Leemans heeft gewezen, nl. tussen de monetaire stabiliteit enerzijds en een regelmatige economische expansie en bijgevolg een regelmatige expansie van het energieverbruik anderzijds. Dat is waar niet alleen in Europa, maar ook in de Verenigde Staten. Ik geloof dat men zelfs in de Verenigde Staten op dit ogenblik nog meer met dit probleem heeft te kampen dan wij in Europa. De rapporteur heeft er goed aan gedaan op dit probleem de aandacht te vestigen. Het is immers onze taak op dit punt tot een evenwicht te komen, teneinde op het gebied van de algemene economische expansie niet achter te geraken bij de kommunistische landen, die op dat terrein op ons een voorsprong hebben, omdat zij door uitschakeling van de vrijheid tegelijkertijd een groot gedeelte van die factoren hebben uitgeschakeld, die bij ons de economische conjunctuur veroorzaken.

Wij moeten daarvoor een heilmiddel vinden, zodat wij niet regelmatig gedurende een aantal jaren een deel van onze produkt capaciteit ongebruikt laten en een deel van ons expansievermogen verliezen, zoals in het verleden regelmatig is voorgevallen.

(L'orateur poursuit son exposé en langue française)

La position du charbon de la Communauté a fondamentalement changé.

Monsieur le Président, le rapporteur souligne que, depuis 1955, l'optique dans laquelle nous avons travaillé s'est modifiée. C'est exact.

Cette modification dans notre optique résulte de faits qui, si l'on se réfère à l'histoire économique depuis le début de la première révolution industrielle, ont rarement été aussi révolutionnaires. Ces faits ont entraîné un changement profond dans la structure du marché de l'énergie.

Je rappelle ici ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire dans cette enceinte au mois d'avril : une série de faits se sont produits au cours des dernières années qui ont modifié de fond en comble la structure du marché de l'énergie.

(i) Tout d'abord un progrès considérable a été enregistré dans le rendement des charbonnages aux Etats-Unis. Depuis 1950 le rendement par homme a presque doublé. Ce bond en avant a été imposé par la concurrence du pétrole, elle-même due à la concurrence du gaz naturel sur le marché américain de l'énergie.

(ii) Ensuite je désire rendre l'Assemblée attentive au fait qu'avec un fret légèrement supérieur à quatre dollars, le transport de Hampton Road à Gênes n'est pas beaucoup plus cher que le transport de Ruhrort à Gênes. Pour ce qui concerne le transport, l'Amérique se trouve presque à égalité avec l'Allemagne sur le marché italien.

Dans le domaine des frets, les perspectives à terme ne sont certainement pas très réjouissantes pour nos charbonnages. Je songe notamment à l'augmentation de la capacité des navires. Quand celle-ci atteindra une moyenne de 20.000 tonnes au lieu des 10.000 actuelles, le coût des transports aura tendance à

.../...

baisser encore et peut-être à rester en moyenne, c.à.d. toutes conjonctures réunies, aux environs de son niveau actuel de crise de 4 à 5 dollars.

La question du pavillon de complaisance ne peut être négligée dans ce domaine. Cette situation est certainement responsable en partie du niveau comprimé des frets que nous connaissons, mais personne ne peut entrevoir quand cette forme de pression sur les prix viendra à se modifier, si tant est qu'elle se modifie.

(iii) Il convient, enfin, de tenir compte de l'augmentation et de la diversification des ressources en pétrole et en gaz naturel.

Depuis la crise de Suez, plus de 200 compagnies américaines se sont mises à prospecter du pétrole dans le monde et la plupart en ont trouvé.

Ensuite, il faut compter avec la découverte, en 1957, du pétrole saharien.

Cette découverte est intervenue l'année au cours de laquelle nous avons examiné les perspectives à long terme du charbon de la Communauté. Nous avons, cette année-là, réuni les meilleurs experts d'Europe. Personne, au cours de ces mois où nous avons travaillé avec les experts les plus réputés d'Europe à l'établissement de nos objectifs généraux, n'a fait allusion à la découverte de pétrole au Sahara qui avait lieu presque au même moment. D'autre part, on prévoyait à ce moment une hausse à long terme des frets transatlantiques. Or, le contraire s'est produit.

(iv) A ces faits s'ajoutent des perspectives nouvelles au sujet du transport du gaz et du pétrole par pipe-line et, éventuellement, par bateau méthanier.

(v) J'ajoute,- fait trop ignoré,- que les méthodes d'utilisation de l'énergie s'améliorent d'année en année. Rien que dans le secteur de la sidérurgie, toutes choses restant les mêmes par ailleurs, il a été consommé, en 1958, 3 % de charbon en moins qu'au cours de l'année précédente en raison de l'amélioration de la consommation spécifique. Un progrès continu dans le même sens se constate dans les centrales électriques.

La position du charbon de la Communauté sera difficile en basse conjoncture.

Nous avons ainsi une idée des conditions difficiles dans lesquelles l'industrie charbonnière de la Communauté doit se défendre, conditions totalement différentes de celles dans lesquelles elle s'est développée au cours des 150 dernières années.

Cette révolution structurelle a modifié fondamentalement aussi la position conjoncturelle du charbon qui reçoit, maintenant, l'impact le plus fort de la mauvaise conjoncture. Nombre de charbonnages de la Communauté sont, en effet, devenus marginaux et comme toujours, ce sont les marginaux qui souffrent le plus de la mauvaise conjoncture

Mais que nos prévisions globales de consommation d'énergie à long terme aient été faites en 1957 ou en 1959, elles n'ont pas varié et, au surplus, les principes directeurs de la politique que nous croyons devoir suivre eux aussi, sont restés les mêmes.

L'argument de la sécurité, hier et demain.

Ainsi, M. Posthumus nous demande ce qu'est devenue la question de sécurité dont il a beaucoup été question en 1957. Avec M. le Président de la Commission de l'Energie, je crois que la question de la synthèse nécessaire entre la sécurité d'approvisionnement et le coût le plus économique continue à se poser, maintenant comme avant.

Mais ce qui se pose très différemment, c'est la question de la sécurité elle-même. Dans la mesure où le pétrole que nous consommons est moins nécessairement du pétrole du Moyen-Orient, c.à.d. originaire d'une région où les tensions politiques sont fréquentes, l'équilibre entre la sécurité de l'approvisionnement et le coût le moins élevé se présente tout autrement. La crise de Suez a d'ailleurs montré que de nos jours un "shift" rapide vers les ressources de pétrole américaines était réalisable sans danger pour la régularité de l'approvisionnement de l'Europe occidentale en pétrole.

J'ajoute, - mais à titre personnel, - qu'après tant d'années de contact avec les gouvernements de nos six pays, je suis arrivé à la conclusion que beaucoup de gouvernements sont disposés, comme vous et nous, à parler de la synthèse nécessaire entre la sécurité et le prix le plus bas de l'énergie. Mais je connais en Europe un certain nombre de gouvernements qui ne sont pas disposés à payer une prime très importante pour la sécurité, car traditionnellement, ils ont été approvisionnés par des sources d'énergie d'au-delà des mers ou, en tous cas, de pays étrangers.

Quand nous chercherons à coordonner les politiques énergétiques de nos six pays, nous rencontrerons des gouvernements qui ont eu traditionnellement une optique de sécurité et des gouvernements qui, parce qu'ils n'avaient pas chez eux de sources énergétiques suffisantes, ont eu traditionnellement une optique de risque et de bas-prix et nous devons chercher à concilier ces points de vue opposés. Je ne désespère pas d'y arriver. Mais il est clair que nous ne pourrons pas trouver une solution qui donnera satisfaction complète à tout le monde et à chaque instant. On ne doit pas vouloir obtenir, à chaque instant, l'énergie la moins chère dans chacun des endroits de la Communauté. C'est là, en effet, la quadrature du cercle.

.../...

Les marginaux et la sécurité d'approvisionnement.

Il est un second point sur lequel nos principes directeurs n'ont pas changé : nous avons déjà dit, il y a cinq ans, que le charbon a perdu son monopole et que tous les efforts devaient tendre à accroître sa capacité de concurrence. J'ai retrouvé textuellement cette phrase dans le rapport de la Haute Autorité de 1954.

Ceci me donne l'occasion de répondre à une question posée par M. Leemans. Quelle est l'optique à long terme, demande-t-il, de la Haute Autorité en ce qui concerne la solution des problèmes relatifs aux charbonnages marginaux? Je suppose qu'il songe aux charbonnages marginaux reconnus comme tels à l'heure actuelle, c.à.d. aux charbonnages belges seulement. Il s'agit ici de 4 à 5 millions de tonnes, dont la marginalité était déjà reconnue en 1950. et je ne vous cache pas qu'une des raisons pour lesquelles le ministre des Affaires Economiques de Belgique de l'époque était favorable au Plan Schuman, c'est qu'il était disposé à laisser à n'importe qui la solution du problème des charbonnages marginaux belges, insoluble dans le cadre belge depuis une dizaine d'années environ (sourires).

Voici comment le problème se pose actuellement devant nous. Quand nous serons parvenus à fermer ces charbonnages marginaux belges, l'approvisionnement en énergie de la Communauté dépendra, d'après nos prévisions actuelles, en 1965 non pour 51 % mais seulement pour 50 % de charbon étranger, soit une différence de 1 % par suite de l'élimination de charbonnages qui travaillent à 200 ou 300 francs au-dessus du coût moyen du charbon belge, qui est lui-même le plus élevé de la C.E.C.A.

Il est clair que ce 1 % de "sécurité" est payé à un prix nettement excessif.

.../...

Et si les réserves de pétrole s'épuisaient?

Monsieur le Président, j'ai promis d'être bref. C'est pourquoi j'aborde immédiatement la question posée par M. Posthumus à M. Salado et à M. le Rapporteur : peut-on avoir la certitude que le pétrole ne s'épuise pas et qu'on ne devra pas ultérieurement recourir à nouveau aux charbonnages de la Communauté? Comme il n'est pas possible de rouvrir des mines qui auraient été fermées, il y aurait là, le cas échéant, un gaspillage considérable.

Je répète à ce propos une fois de plus, - et, une fois de plus aussi je resterai sur une position de conciliation que j'ai déjà défendue à plusieurs reprises, - que nous devons pratiquer une politique charbonnière et énergétique telle que nous ne soyons pas amenés, en période de basse conjoncture, à fermer des charbonnages viables à long terme.

Mais je suis persuadé que l'énergie nucléaire conditionne, de nos jours, fondamentalement le problème. Le coût auquel l'énergie nucléaire pourra être produite dans une dizaine d'années, est capital. Il est probable en effet, que nous trouverons au terme de l'évolution actuelle, une source énergétique économique nouvelle que, de toute façon, nous aurons à l'intérieur de la Communauté. Ayant toujours écouté avec beaucoup d'attention dans cette enceinte les informations de M. De Groot, je considère comme important non le coût actuel de l'énergie nucléaire, mais la probabilité que nous l'aurons d'ici quelques années à un prix compétitif. Il se dessine là une garantie si réellement les ressources de pétrole dans le monde étaient plus limitées qu'on ne le croit en certains milieux.

J'ai assisté au Congrès du pétrole à New-York voici quelques semaines. Le slogan du Congrès était que toutes les régions qui ont, un jour, été submergées par la mer sont susceptibles de renfermer du pétrole et qu'à l'heure actuelle, une centaine de nations cherchent du pétrole. Je crois que l'on doit adopter une attitude très prudente au sujet de ces perspectives d'approvisionnement en pétrole.

.../...

J'ignore si M. Posthumus a raison, ou s'il a tort, dans ses prévisions plutôt pessimistes sur l'approvisionnement futur en pétrole. Personnellement, je me contenterai de dire que je ne sacrifierais pas un charbonnage dont je saurais qu'à long terme il est viable, uniquement parce qu'à un certain moment, la conjoncture est mauvaise.

J'arrive à ma conclusion. La Haute Autorité est très préoccupée des perspectives à long terme du charbon et surtout du charbon de la Communauté, en raison du changement de position du charbon de la Communauté par rapport au gaz, au pétrole et au charbon des Etats-Unis.

La riposte du charbon de la Communauté.

A mesure que la conjoncture générale s'améliore, l'aspect structurel de la crise charbonnière devient de plus en plus évident.

Le charbon peut et doit réagir de deux façons qu'on peut d'ailleurs combiner : (i) Soit par un accroissement du rendement, comme cela s'est fait depuis dix ans aux Etats-Unis sous la pression du pétrole et du gaz. Ce processus est en cours puisque, sous la pression des circonstances, les rendements dans la Communauté se sont élevés d'environ 10 % en un an; (ii) Soit par un recul quantitatif. De toute façon, cela se traduira par un recul considérable des effectifs.

Le problème social.

Voilà l'origine du problème social. Il est d'autant plus aigu que, comme l'a justement souligné le Rapporteur, le charbon est la seule source d'énergie qui emploie beaucoup de main-d'oeuvre. Une industrie qui comporte beaucoup de main-d'oeuvre lutte contre une série d'autres industries qui en comportent relativement peu.

Le problème social qui se profile à l'horizon peut nettement dépasser le cadre des charbonnages reconnus actuellement comme marginaux. Nous sommes très inquiets des dimensions que le problème menace de prendre et nous devons être prêts à affronter une tâche angoissante.

Si la nécessité d'une retraite du charbon de la Communauté apparaissait, il faut que cette retraite se fasse dans l'ordre. Il faut éviter que les ouvriers n'en subissent le contre-coup. Or, si l'on n'intervenait pas, on peut craindre que cette retraite soit désordonnée.

J'espère, avec M.M. Burgbacher et De Block, qu'un nouvel équilibre pourra être trouvé entre le charbon en général et celui de la Communauté en particulier et les autres sources d'énergie. Il y a incontestablement une possibilité d'accroissement du rendement dans les mines de la Communauté. Les preuves en ont déjà été fournies. Mais ce dont nous avons besoin par-dessus tout, c'est d'une modification de l'optique dans laquelle travaille l'industrie charbonnière de la Communauté. Jusqu'ici l'on a exploité les gisements de charbon en n'abandonnant aucune couche, aussi longtemps qu'elle était techniquement exploitable, de façon à ménager le plus possible les réserves. Maintenant que d'autres sources d'énergie pourront contribuer à satisfaire les besoins énergétiques croissants des années à venir, l'on peut se demander s'il ne faut pas abandonner les couches les moins rentables, c.à.d. accepter l'idée d'un épuisement plus rapide des réserves ou, si l'on préfère, renoncer à exploiter certains gisements de charbon dans la Communauté, en l'an 2050 ou 2100.

Répondant à M. De Block je dirai, pour finir, que les trois Exécutifs vont maintenant, ensemble, s'atteler au problème de la coordination énergétique. La phase des études et de la prospection du problème est terminée. Nous savons comment le problème se pose dans chacun de nos pays.

La Haute Autorité et les Commissions auront maintenant à élaborer en commun des propositions concrètes à soumettre au Conseil. Nous avons formé un groupe de travail interexécutif. Nous voulons que l'élaboration d'une politique énergétique ne se fasse pas en ordre dispersé, chacun ayant sa conception, mais nous voulons travailler en commun. Ensemble nous espérons mener à bonne fin un travail qui sera difficile et long.

(applaudissements)